



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du TARN

Envoyé en préfecture le 30/06/2023
Reçu en préfecture le 30/06/2023
Publié le 10/07/2023
ID : 081-200034049-20230627-2023_065-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2023-065

Séance du 27 juin 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt sept juin à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt et un juin, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 21

Ayant pris part à la
délibération : 27

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Madame Véronique LACROIX, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE (*suppléant*), Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC.

Excusés donnant procuration : Madame Isabelle SOULET donnant procuration à Monsieur Alain BARRAU, Madame Ambre SOULARD donnant procuration à Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Henri VIAULES donnant procuration à Monsieur Pascal THIERY, Monsieur Jean-Michel LOPEZ donnant procuration à Madame Véronique LACROIX, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

Excusés : Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Jean-François COMBELLES, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Alain BOYER, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

Secrétaire de Séance : Madame Nadège BARTHE DE LA OSA.

Objet de la délibération : Transition écologique :
Création d'un emploi permanent à temps complet

Monsieur le Président propose à l'assemblée de créer, à compter du 1^{er} juillet 2023, un emploi permanent à temps complet d'Attaché Territorial suite à l'inscription sur liste d'aptitude consécutive à la réussite au concours à compter du 12 avril 2023.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de créer l'emploi susvisé au 1^{er} juillet 2023, de modifier en conséquence le tableau des effectifs et indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté
de Communes
Centre Tarn

La Secrétaire de séance,

Nadège BARTHE DE LA OSA